



Note de position de soutien au Lancement d'une Brigade de Solidarité Populaire à Louvain-La-Neuve

Nous, étudiant-e-s, habitant-e-s d'OLLN et alentours, avons décidé de créer une Brigade de Solidarité Populaire à Louvain-La-Neuve, dans le but de répondre à l'urgence sociale liée aux mesures sanitaires prises par nos autorités pour contrer la pandémie de COVID-19.

Mais que sont les *Brigades de Solidarité Populaire* ? **Les Brigades de Solidarité Populaire sont un réseau de groupes d'aide mutuelle auto-organisés agissant pour une auto-défense pour le peuple et par le peuple**, et ce partout dans le monde. Les Brigades se sont formées lors de la pandémie de COVID-19 qui nous a tous.te.s frappé.e.s.

Nous faisons le constat que nos gouvernements prennent des mesures qui engendrent une précarisation croissante des populations en privilégiant la santé de l'économie à la santé des travailleur.euse.s, malgré le contexte sanitaire.. Or d'après nous, la solution à la crise et à ce système inepte se trouve dans la solidarité et l'auto-organisation populaire.

L'objectif des Brigades de Solidarité Populaire est donc de s'organiser sur une base territoriale afin de venir en aide aux plus précaires : travailleur-euse-s, migrant-e-s, personnes sans domicile fixe, personnes âgées, isolées... Et parallèlement à ça, nous désirons mettre en œuvre d'autres formes d'organisation collective.

Car à Louvain-La-Neuve aussi, la crise frappe. Les étudiant-e-s bien sûr, mais pas uniquement. L'urgence sociale est là : il faut recréer des liens, redonner de l'humanité aux gens, reconquérir notre dignité, et subvenir aux besoins de tous-te-s par la solidarité.

Concrètement, **nous comptons faire une distribution hebdomadaire de denrées alimentaires**, que nous obtiendrons via les invendus des magasins ou des dons de particuliers, **mais aussi de matériel sanitaire** (masques, gel hydro-alcoolique, etc.), et ce à **destination de toute personne dans le besoin**. Nous nous appuyons sur les initiatives existantes, telles que l'épicerie sociale, et créerons un réseau d'entraide avec des habitant-e-s, des organisations militantes, des associations ou des étudiant-e-s.

Point sur lequel une position de l'AGL est demandée :

1. Un soutien institutionnel pour permettre à la brigade de pouvoir organiser la distribution de denrées alimentaires (aide pour avoir un accès à un local, etc.)
2. Un soutien logistique et financier permettant de lancer ses actions¹.

Toute aide est évidemment la bienvenue !

En espérant pouvoir compter sur la vôtre.

¹ L'AGL n'étant pas permise de faire des dépenses à titre d'aide sociale, le financement par l'AGL pourra se faire à but de sponsoring et de promotion. De plus une demande de SSC pourra être déposée avec un accord du conseil pour aller jusque 800€